

Le leader du MRC Maurice Kamto est séquestré à son domicile depuis le 19 septembre 2020 par des policiers et gendarmes lancés à sa trousse.

Nul ne connaît pour l'instant les raisons de cet acte, mais on sait que l'opposant a appelé aux marches pacifiques mardi passé pour réclamer la fin de la guerre dans le NOSO et la réforme consensuel du system électoral.

Des fourgonnettes de la gendarmerie et de la police sont stationnées depuis plusieurs jours à l'entrée de sa résidence à Yaoundé, bloquant toute entrée et sortie des personnes.

Dans un communiqué rendu public hier jeudi 24 septembre, l'homme politique rapporte que ce phénomène s'étend à d'autres cadres du MRC, à l'instar de Tirane Balbine Noah, Okala Ebode, Me Christopher Ndong ou encore Albert Dzongang.

Maurice Kamto demande par ailleurs la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes arrêtées avant pendant et après la manifestation pacifique du 22 septembre, et ordonne en même temps la cessation d'épuration politique.

Les avocats du MRC parlent de près de 600 personnes interpellées dans le cadre de la marche du 22 septembre, dont Alain Fogué le trésorier national du MRC et Olivier Boubou Nissack, porte-parole de Maurice Kamto. Ils sont gardés au secrétariat d'Etat à la Défense. Le gouvernement n'a jusqu'ici fait aucune déclaration.

Voici la communication de M Kamto

**MOUVEMENT POUR LA
RENAISSANCE DU CAMEROUN
M.R.C**



**CAMEROON RENAISSANCE
MOVEMENT
C.R.M**

Authorisation MINATD N°000221 du 25 Juillet 2008. Lettre MINATD N°000224W/LMINATD/DAP/SDE/STP du 02 août 2012

Communiqué du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun suite aux Marches pacifiques du 22 septembre 2020.

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun informe l'opinion nationale et internationale des faits particulièrement graves suivants :

- 1- Les marches du 22 septembre 2020 ont été marquées par un comportement totalement pacifique et exemplaire des marcheurs qui, par leur civisme et leur sens des responsabilités ont battu en brèche la thèse de l'insurrection qu'agitait le gouvernement camerounais pour interdire ces marches.
Le gouvernement qui espérait des actes de violence des marcheurs pour justifier les tueries et interdire le MRC est donc pris au dépourvu et ne continue à utiliser le terme " insurrection " que par honte de se dédire.
 - 2 - La répression sauvage et barbare dont fait preuve le gouvernement dans le cadre de ces marches pacifiques tourne désormais à l'épuration politique, caractérisée par l'enlèvement illégal de nombreux responsables du MRC et des partis politiques et organisations alliés. Certains militants et sympathisants sont ciblés ou dénoncés par des élites et / ou des autorités traditionnelles. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi été arrêtées avant, pendant et après les marches, ou enlevées dans leurs domiciles. Au rang de ces personnes, figurent le Pr Alain Fogue, Trésorier National du MRC, M. Olivier Bibou Nissack, Conseiller et porte-parole du Président National du MRC, des militants du PAP, du MODECNA, du CPP, des membres du Mouvement AGIR et sans doute d'autres encore.
 - 3- Le Président National du MRC, le Professeur Maurice Kamto, est séquestré à son domicile avec toute sa maisonnée depuis la nuit du dimanche 19 au lundi 20 septembre jusqu'au moment où le présent communiqué est rendu public, par de nombreux éléments des forces mixtes (police et gendarmerie) lourdement armés, appuyés par le déploiement d'un important arsenal de guerre. Toutes les entrées de son domicile sont bloquées par des véhicules militaires qui se relaient sous la supervision d'officiers supérieurs et de commissaires de police. Cette séquestration qui fait partie du harcèlement répressif du régime à l'encontre du leader du MRC est totalement arbitraire et sans aucune base légale.
- Cette situation s'étend au Président du PAP, M. Njang Denis Tabe et à d'autres hauts responsables du MRC, dont Mme Tiriane Noah, 2ème Vice-présidente, et M. Albert Dzongang, Conseiller Spécial du Président National. D'autres encore sont traqués par les forces répressives du régime dictatorial de Yaoundé, à l'instar de Maître Ndong Christopher et M. Thierry Okala, respectivement Secrétaire général, et Trésorier National adjoint du MRC.
- 4- Cette chasse à l'homme n'épargne même pas les Avocats dans l'exercice de leur métier. Ainsi, Maître Jean-Jacques Kengne, Avocat à Bafoussam et membre du « Collectif d'Avocats Me Sylvain Souop » a été arrêté par le Chef du Bureau des Enquêtes criminelles du Groupement



de Gendarmerie de Bafoussam qui déclare l'avoir fait en exécution des ordres verbaux de sa hiérarchie

5 - Face à cette situation d'une extrême gravité et sans précédent dans l'histoire politique camerounaise du dernier quart de siècle, le MRC demande :

- la libération immédiate et sans conditions de toutes les personnes arrêtées avant pendant et après les marches pacifiques du 22 septembre 2020 ;
- la levée de la séquestration à leurs domiciles, par les forces répressives, du Président National du MRC et d'autres responsables de ce parti, ainsi que des leaders des autres partis politiques susvisés.
- La cessation de l'épuration politique par l'arrêt immédiat de la traque des militants et sympathisants des partis de la coalition plusieurs jours après les marches pacifiques, et souvent sur la base de la délation. / _

Fait à Yaoundé, le 24 septembre 2020

Le Président National du MRC



Maurice Kamto

Copies :

- ONU
- UA
- UE
- Francophonie
- Commonwealth
- Etats-Unis
- Grande-Bretagne
- France
- Russie
- Chine
- Allemagne
- Canada
- Italie
- Espagne
- Suisse